



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE ROCHE 8 DECEMBRE 2021

La séance est ouverte à 20h15 par [Monsieur Olivier Delacrétaz](#) **Président du Conseil communal**. L'appel nominal fait ressortir la présence de 35 Conseillers et 10 excusés. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

1. Adoption de l'ordre du jour.

Adopté tel que présenté.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (13.10.2021).

Adopté tel que présenté.

3. Communications du bureau.

[Le Président](#) informe l'assemblée des prochaines dates pour les séances de l'année 2022 ; soit les mercredi 09 février, 11 mai, et le 15 juin.

4. Les préavis

Préavis No 77/21 relatif au budget de fonctionnement pour l'année 2022. Rapport de la Commission des finances lu par [Monsieur Gilles Nagloo](#), **Conseiller** qui demande en conclusion d'accepter le préavis tel que présenté.

[Monsieur Christoph Lanz](#), **Syndic** prend la parole pour expliquer comment le document est construit. Sept pages de commentaires généraux se trouvent au début pour compléter le document, suivis des commentaires aux comptes en ce qui concerne les gros mouvements au compte pour amener les précisions nécessaires, suivi des conclusions du préavis. En page 20, le tableau des investissements qui est un document d'information, et l'on voit que les investissements qui sont reportés en 2022, et qui sont bien identifiés en rouge. Ensuite y figure les comptes administratifs puis le tableau de synthèse. En final viennent les budgets des structures intercommunales principales comme l'ARASAPE, l'ASPIHL, et l'ORPC qui sont jugés pertinents à être mis au budget à titre informatif et offrir un meilleur suivi de l'évolution de chaque structure.

Il ajoute que même avec la stabilité du taux d'imposition nous arrivons tout de même avec un excédent de charge de près de 153k francs et ce malgré la prudence des chiffres qui ont été mis dans la rubrique finance avec la recette des impôts. Il ajoute qu'en tant qu'indicateur, il est intéressant de constater la marge d'autofinancement pour la marge de financement, qui est stable, et pour 2022 projeté à 739K CHF.

Le président donne la parole au Conseil. [Monsieur Florian Eccoffey](#), **Conseiller** pose deux questions par rapport au tableau des investissements. Il constate que la route de la gare a un budget alloué pour rénovation alors qu'elle sera la route d'accès pour les camions des constructions et qu'il serait judicieux de ne pas rénover la route avant les constructions. Ensuite il ajoute qu'un budget est alloué pour la Fondation de Verdeil et est surpris que ce soit déjà aux investissements alors que ce soit toujours au stade embryonnaire.



Monsieur Christoph Lanz prend bonne note au sujet des travaux de la rue de la Gare. Concernant l'investissement de la Fondation de Verdeil, il mentionne que ce sont les mêmes colonnes que le budget accepté qui sont reporté mais que de toute façon ce passera par un préavis d'intention, et ne s'agit que d'une anticipation.

Monsieur Mark Brissat, Conseiller, demande une précision par rapport au plan des investissements des 250k des espaces extérieurs, il aimerait avoir des précisions à savoir ce qui est prévu et si le sondage du *Roche Info* allait nourrir les réflexions par rapport à cet investissement.

Monsieur Christoph Lanz précise que c'est un gros sujet et que c'est ici le seul document qui n'est pas forcément ouvert au débat, contrairement au budget. Il répond cependant qu'il n'y a pas de plan précis déjà mais que la municipalité pourra s'inspirer du sondage.

Sans intervention, les conclusions du préavis 77/2021 est accepté à l'unanimité.

5. Communications de la Municipalité.

Monsieur Eric Portner, Municipal informe que depuis le premier décembre il y a un nouveau Chef de la voirie, Monsieur Dimmi, qui remplace Monsieur Dubuis. Monsieur Dimmi est un habitant de la commune.

Monsieur Thierry Blanc, Municipal informe qu'il y a une nouvelle fouille, suite à une découverte d'une fuite au niveau de la rue de la Gare, donc quelques jours encore pour ces travaux.

Pour le plan d'affectation de la zone des Vernes, le Canton a imposé la création d'un Biotop pour la sauvegarde du crapeau sauteur à ventre jaune et qu'une entreprise va travailler à la réalisation de cette Biotop.

6. Divers.

Monsieur le président donne la parole au conseil.

Madame Sophie Georghari, Conseillère, porte à l'attention de la municipalité que des chaînes au niveau de la Maison de Commune, de nuit, ne sont pas visibles et que plusieurs personnes s'y sont blessés, et se demande si ce n'était pas possible de les rendre visible ou simplement de les retirer.

Sans autre intervention, et suivant le contre-appel, la séance est levée à 22h30.

CONSEIL COMMUNAL DE ROCHE

Le Président



La Secrétaire